

יִנְאִלְקוֹ НАЦИОНАЛЕН שִׁפְהָ 文化 شَرْقِيَّة
i n a l c o

Institut national
des langues
et civilisations orientales

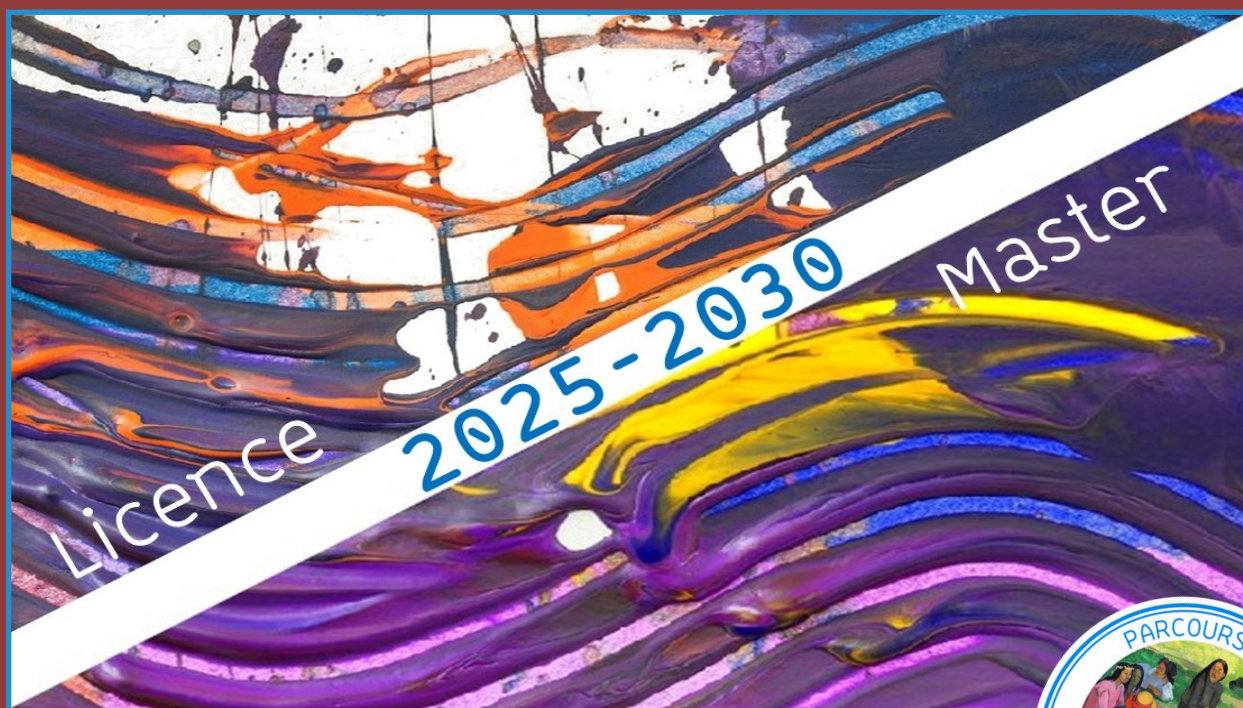
Licence et Master
LLCER

Langues, Littératures et Civilisations
Étrangères et Régionales
57 langues et civilisations



Parcours et spécialisations
thématiques et disciplinaires

ORALITÉ





Organisation des parcours et spécialisations thématiques et disciplinaires

En première année (L1), l'étudiant commence l'étude d'une langue qui constitue la spécialité de sa licence. Les enseignements thématiques et disciplinaires ne sont pas éligibles en L1.

LICENCE - CHOIX DU PARCOURS ORALITÉ À L'ENTRÉE EN L2 (PAGE 3)

L2 - En deuxième année, l'étudiant détermine l'orientation qu'il veut donner à sa licence, tout en continuant l'étude de la langue et de la civilisation commencée en L1.

Complémentaire de l'étude de la langue et de la civilisation du pays ou de la région, le choix du même parcours régional avec ouverture transversale permet à l'étudiant d'apporter à sa formation de base une ouverture vers une ou plusieurs (l'étudiant est libre de commencer une ou deux spécialisations simultanément) des disciplines et thématiques suivantes :

Anthropologie (ANT) ; Arts du monde (ART) ; Enjeux politiques mondiaux (ENJ) ; Environnement (ENV) ; Genre et sexualités dans le monde (GSM) ; Histoire connectée du monde (HCM) ; Linguistique (LGE) ; Littérature et traduction (LIT) ; **Oralité (ORA)** ; Philosophies d'ailleurs (PHI) ; Religion (REL) ; Violences, migrations, mémoires (VMM).

L3 - En troisième année (L3), l'étudiant poursuit son parcours en continuant une spécialisation commencée en L2. Il peut également en commencer une autre.

➡ Le choix des enseignements des parcours thématiques et disciplinaires se fait au moment de l'inscription pédagogique (UE4).

➡ A l'issue de la L3, si l'étudiant a validé tous les éléments du **parcours Oralité (ORA)**, il peut demander au SEFOR (sefor-ctr@inalco.fr) une attestation de réussite, qu'il pourra faire valoir pour une poursuite d'études ou pour postuler à un emploi.

MASTER - CHOIX DE LA SPÉCIALISATION ORALITÉ À L'ENTRÉE EN M1 (PAGE 11)

M1 - En première année de master, l'étudiant détermine l'orientation qu'il veut donner à sa licence, tout en continuant l'étude de la langue et de la civilisation commencée en L1.

À l'entrée en Master LLCER, l'étudiant peut choisir de suivre un ou plusieurs enseignements de spécialisation thématique ou disciplinaire, et ce peu importe son parcours de licence. Le choix de ces séminaires se fait au moment de l'inscription pédagogique.

Ils sont regroupés en 10 spécialisations :

Anthropologie (ANT) ; Arts du monde (ART) ; Environnement (ENV) ; Problématiques mondiales de genre (GSM) ; Histoire (HCM) ; Linguistique (LGE) ; Littérature (LIT) ; **Oralité (ORA)** ; Religion (REL) ; Violences, migrations, mémoires (VMM).



PARCOURS ORALITÉ - LICENCE -





ÉQUIPE DU PARCOURS ORALITÉ

Responsables du parcours

Frosa PEJOSKA-BOUCHEREAU

(Europe)

Contact : frosa.bouchereau@inalco.fr

Hanitra ANDRIAMAMPINANINA

(Afrique et Océan Indien)

Contact : hanitra.andriamampianina@inalco.fr

Équipe pédagogique

George Alao (yoruba)

Marie Chosson (tseltal (maya))

César Itier (quechua)

Zeljko Jovanovic (judéo-espagnol)

Louise Ouvrard (malgache)

POURSUITE D'ÉTUDES

Le parcours disciplinaire de licence ORA a vocation à déboucher sur la spécialisation Oralité en master LLCER.

PRÉSENTATION du PARCOURS ORALITÉ

La discipline

L'oralité place la parole au centre de la communication. Reconnue dans la déclaration de l'UNESCO (octobre 2003) comme partie intégrante du patrimoine immatériel de l'humanité, elle n'est pas seulement un héritage du passé, elle est aussi contemporaine et vivante et peut être étudiée comme un art verbal à part entière. Son domaine d'expression privilégié est la littérature orale. Celle-ci comprend de nombreux genres très variés, à contenus, formes et fonctions différents, comme l'épopée, le conte, le proverbe, la poésie, ainsi que des genres renouvelés et contemporains.

L'oralité se situe souvent dans des contextes plurilingues et nécessite l'analyse des appropriations des langues en fonction des contextes : langues minorées, dominantes, orales, écrites, par exemple.

Elle s'intéresse aux faits sociaux, à la fois dans leur permanence et leurs transformations. Elle est un outil puissant de transmission et concerne les langues, les représentations du monde et les identités culturelles ; elle est en même temps un domaine important de création verbale qui englobe l'expression du corps et l'accompagnement musical.

Le parcours « **Oralité** » comprend des présentations de plusieurs littératures orales ainsi que des enseignements sur la théorie et les approches méthodologiques de la littérature orale en général.

Pédagogie

La formation est une introduction à l'oralité en tant que discipline. Les fondements théoriques et méthodologiques sont exposés et illustrés à travers des exemples choisis. Les étudiants s'approprient ces notions en cherchant des exemples dans les littératures orales des langues qu'ils étudient. La diversité et la richesse culturelles de l'oralité sont ainsi illustrées à travers la participation active des étudiants que nous encourageons.

Débouchés

La formation prépare au Master ORALITE (ORA) *Pratiques et formes, contact des cultures et circulation des textes* de l'Inalco. La formation est par ailleurs utile dans différentes spécialisations professionnelles : l'enseignement, l'animation culturelle, la traduction, l'édition, les thérapies (par la parole ; de la parole), entre autres.

ORGANISATION du PARCOURS ORALITÉ

	CODE	ENSEIGNANT	INTITULÉ	ECTS
L2S3	1er semestre de L2 : 1 Cours obligatoire + 1 enseignement conseillé			
	ORAA246a	H. Andriamampianina	Oralité, approches méthodologiques	3
	+ 1 enseignement d'ouverture (se référer aux enseignements conseillés)			3
L2S4	2nd semestre de L2 : 1 Cours obligatoire + 1 enseignement conseillé			
	ORAB246a	H. Andriamampianina	Oralités comparées	3
	+ 1 enseignement d'ouverture (se référer aux enseignements conseillés)			3
L3S5	1er semestre de L3 : 1 Cours obligatoire + 1 enseignement conseillé			
	ORAA346a	F. Pejoska- Bouchereau	Oralité et anthropologie culturelle	3
	+ 1 enseignement d'ouverture (se référer aux enseignements conseillés)			3
L3S6	2nd semestre de L3 : 1 Cours obligatoire + 1 enseignement conseillé			
	ORAB346a	F. Pejoska- Bouchereau	Oralité, approches théoriques	3
	+ 1 enseignement d'ouverture (se référer aux enseignements conseillés)			3

PARCOURS ORALITÉ

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

ORAA246a Oralité, approches méthodologiques

Enseignant : Hanitra Andriamampianina

Le cours consiste à poser les bases pour la définition de l'oralité et de la littérature orale : circonstances, formes, contenus et fonctions sont abordées par la notion de « performance ». La recherche de terrain – destinée à la collecte des textes/sources, à leur transcription et traduction – est partie intégrante de la méthodologie. Le cours se construit sur des problématiques méthodologiques soulevées par les spécificités de l'oralité, aussi bien au plan de la production/communication, qu'au plan de la forme et de la pratique, avec ce que ceci implique de codes, de normes et de fonctions.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral. Contrôle à mi-parcours, exposé et dossier sur l'exposé.

ORAB246a Oralités comparées

Enseignant : Hanitra Andriamampianina

L'oralité est un facteur puissant qui intervient dans la formation des identités culturelles. Celles-ci s'enracinent dans des fonds culturels communs tout en s'en distinguant de manière plus ou moins importante en se réappropriant ou en créant des formes orales. L'approche comparative permet d'appréhender ces dimensions. Les étudiants donnent dans leurs langues et cultures respectives des exemples pouvant alimenter et documenter les études comparatistes dans le domaine de l'oralité.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral. Contrôle à mi-parcours, exposé et dossier sur l'exposé.

ORAA346a Oralité et anthropologie culturelle

Enseignant : Frosa Pejoska-Bouchereau

Le cours porte sur l'articulation étroite entre oralité et anthropologie culturelle. L'art verbal étant toujours un acte social produit lors de circonstances et selon des modes définis par les cultures concernées (normes et codes), l'oralité ne peut pas être abordée sans prendre en compte l'anthropologie culturelle. Ainsi le sens ne peut être appréhendé que si les circonstances et les modes de production et de réception sont analysés en même temps que le texte oral. Nous accordons une place importante à l'étude du phénomène de l'émigration à travers l'oralité.

Modalités d'évaluation : dossier écrit, soutenu oralement (90% [50%+40%]), participation active (10%).

ORAB346a Oralité, approches théoriques

Enseignant : Frosa Pejoska-Bouchereau

Cet enseignement concerne la spécificité de l'oralité. Souvent et de façon erronée, la littérature orale est définie du point de vue de l'écriture littéraire. Une telle approche constate des « déficits » : « absence d'auteur, de création », etc. Or, en oralité, la notion d'œuvre englobe l'énoncé textuel et les éléments paratextuels relevant de la performance (la production). Dans cette perspective, il est possible de définir les fonctions socioculturelles complexes mais méconnues de l'oralité. Les étudiants donnent dans leurs langues respectives des exemples pouvant illustrer la problématique définie auparavant.

Modalités d'évaluation : dossier écrit, soutenu oralement (90% [50%+40%]), participation active (10%).

ORGANISATION du PARCOURS ORALITÉ

COURS CONSEILLÉS

1 cours à choisir au premier semestre de L2 ou de L3 :
l'un des cours obligatoires du premier semestre de L2 ou de L3 qui n'aurait pas été choisi (voir ci-dessus), ou l'un des cours suivants

AOIA226A	H. Andriamampianina	Systèmes littéraires en Afrique	3
QUEA316C	C. Itier	Littérature orale quechua 1	3
MALA226A	L. Ouvrard	Littérature orale malgache 1	3
MACA226B	F. Bouchereau	Traditions orales et arts macédoniens 1	3

1 cours à choisir au second semestre de L2 ou de L3 :
l'un des cours obligatoires du second semestre de L2 ou de L3 qui n'aurait pas été choisi (voir ci-dessus), ou l'un des cours suivants

MAYB126A	M. Chosson	Traditions orales et écrites mayas	2
QUEB316C	C. Itier	Littérature orale quechua 2	3
MALB216D	L. Ouvrard	Littérature orale malgache 2	3
ECOB236B	S. Sawas	Histoire de la musique en Europe centrale et orientale	3
DIDB346B	G. Forlot	Les appropriations langagières	3
MACB226B	F. Bouchereau	Traditions orales et arts macédoniens 2	3

Cours au choix

A0IA226A — Systèmes littéraires en Afrique - Hanitra Andriamampianina

Les systèmes littéraires en Afrique sont abordés à l'aide des notions de production, réception et circulation. C'est dans ce cadre de vie littéraire que l'approche systémique de la littérature permet d'observer les différences et les ressemblances entre la littérature orale et l'écriture littéraire. La spécificité des littératures, orales et écrites, repose entre autres sur la langue utilisée, les procédés littéraires et la relation du producteur au récepteur.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral. Contrôle à mi-parcours, exposé et dossier sur l'exposé.

MAYB126A — Traditions orales et écrites mayas - Marie Chosson

Le cours porte sur la littérature écrite et orale en maya et sur la relation entre les deux formes d'expression.

Modalités d'évaluation : examen écrit.

QUEA316C - QUEB316C — Littérature orale quechua - César Itier

Ce cours a pour objectif d'entraîner les étudiants à dégager l'intention de performances singulières situées dans leur contexte d'énonciation. Il développe à partir de là une réflexion sur les fonctions sociales du récit oral.

Modalités d'évaluation : examen écrit.

MALA226A - MALB216D — Littérature orale malgache - Louise Ouvrard

Le cours est annuel. Il étudie l'ensemble des genres de la littérature orale en malgache. Il s'intéresse entre autres à leur utilisation dans l'enseignement en tenant compte de la variabilité.

Modalités d'évaluation : examen écrit.

Cours au choix

ECOB236B — Histoire de la musique en Europe centrale et orientale - Stéphane Sawas

Ce cours aborde les musiques d'Europe orientale selon une double approche historique et ethnomusicologique à partir d'extraits musicaux commentés.
Modalités d'évaluation : examen écrit.

DIDB346B — Les appropriations langagières - Gilles Forlot

Le cours examine quelques-unes des problématiques sociologiques, psycho-sociologiques et linguistiques entourant les activités d'enseignement et d'apprentissage de la langue « maternelle » et/ ou des langues « étrangères ». Des questions fondamentales seront abordées, notamment celle du statut des langues et du plurilinguisme dans l'espace scolaire, celle des constructions identitaires, celle de la (re)production des stéréotypes, ou encore celle de l'insécurité linguistique et de la transgression des normes.

Modalités d'évaluation : Examen final.

MACA226B - MACB226B — Traditions orales et arts macédoniens 1 et 2 - Frosa Pejoska-Bouchereau

Ce cours a pour objectif d'étudier les différents genres de la tradition orale macédonienne (conte, poésie, ballade, épopée, chant, proverbe, devinette, etc.) ainsi que les coutumes et les rites. Nous y aborderons la tradition orale à travers un thème : l'enfant, ce qui permet d'élargir le champ à l'ensemble de l'Europe. De même, nous y aborderons la transformation de faits sociaux, tels la *pečalba* (émigration temporaire « économique ») en rites coutumiers (la *pečalba* devient le nouveau rite d'initiation masculine), un phénomène qui concerne plus largement l'ensemble des pays à ancienne et forte émigration économique. Outre l'art oral, les autres arts y seront étudiés.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : deux épreuves écrites.

Contrôle final : examen final.



SPÉCIALISATION ORALITÉ - MASTER -





SPÉCIALISATION ORALITÉ

Équipe pédagogique

Responsable

Frosa PEJOSKA-BOUCHEREAU

(Europe)

Contact : frosa.bouchereau@inalco.fr

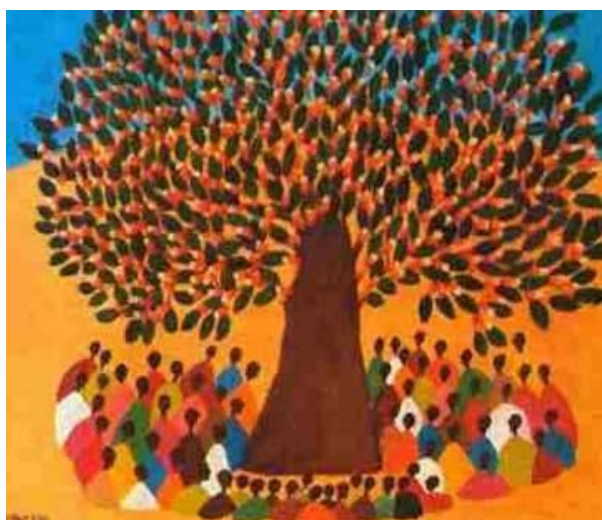
Hanitra ANDRIAMAMPIANINA

(Afrique et Océan Indien)

Contact : hanitra.andriamampianina@inalco.fr

Équipe

Aboubakr Chraïbi (arabe)



- A découvrir pour aller plus loin -

Revue des oralités du monde

Cahiers de littérature orale

La spécialisation ORALITÉ (ORA)

L'oralité place la parole au centre de la communication. Elle appartient au **patrimoine immatériel de l'humanité**. L'oralité n'est pas seulement un héritage du passé qui instaure un lien avec notre présent à travers la **transmission**, elle est contemporaine et vivante et peut être étudiée comme un **art verbal à part entière** qui englobe l'expression du corps, l'accompagnement musical et la **néo-oralité**. En tant que telle, elle peut être étudiée dans le cadre de « la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » défini par l'UNESCO en octobre 2003. Elle est attestée dans l'ensemble des aires culturelles et relève des « oralités du monde ». Son domaine d'expression privilégié est la littérature orale. Celle-ci comprend de nombreux genres, comme **l'épopée, le conte, le proverbe, la poésie, ainsi que des genres nouveaux** relevant de la musique urbaine et du théâtre improvisé. En contexte souvent plurilingue, l'oralité concerne des langues à statuts variés : minorées, dominantes, enseignées ou non. Elle s'intéresse aux faits sociaux, offre un outil puissant de création et de transmission et exprime les **identités culturelles et les représentations du monde**. Elle est dominante dans l'expression artistique, l'éloquence, la transmission et l'enseignement, l'acquisition des langues, les thérapies fondées sur la parole, le droit coutumier. Dans de nombreuses sociétés, l'oralité relève de **pratiques socioculturelles très riches**, qu'elles soient cérémonielles, rituelles ou familiales.

L'oralité relève d'une **théorie** et d'une **méthode d'analyse** qui lui sont dédiées et qui intègrent une démarche pluridisciplinaire. Ainsi, selon l'intérêt qu'ils peuvent porter à un aspect spécifique d'une littérature orale donnée, les chercheurs mobilisent la sociologie, l'histoire, l'ethnomusicologie et l'analyse des arts de la parole et du spectacle vivant, mais également la littérature avec laquelle l'oralité peut entretenir des liens multiples. Par ailleurs, pour mettre en perspective les **pratiques langagières** en contexte d'oralité, l'apport de l'**anthropologie** est essentiel.

L'oralité coexiste dans de nombreux cas avec l'écriture. Elle s'adapte aux changements sociaux. Elle se manifeste sous forme de **néo-oralité** et elle est de plus en plus souvent diffusée par les moyens de communication audio, audiovisuels et numériques.

La formation comprend **l'initiation aux théories, pratiques et formes, ainsi qu'aux outils d'analyse spécifiques** en y intégrant la **pluridisciplinarité** et l'ouverture sur plusieurs **aires culturelles**. Elle prend en compte les articulations complexes entre **l'oralité et l'écriture**, de même que les nouvelles formes d'expression : la **néo-oralité**.

PROGRAMME - ORALITÉ

Premier semestre de M1 (M1-S7)

ORAA446a : Oralité, pratiques et formes, Hanitra Andriamampianina

Dans le cadre de ce cours, l'oralité est considérée dans son volet « art verbal ». Elle est ainsi étudiée en tant que mode de communication centré sur la parole. Étant un élément et un véhicule culturels par excellence, fondée sur la langue, l'oralité sera observée dans ses différentes pratiques qui sont d'ordre socioculturel. Un travail de co-construction fourni par les participant-e-s fera que ces pratiques seront identifiées dans le champ du groupe culturel ou de l'aire linguistique d'appartenance de chacun-e. Les concepts et notions d'oralité première, oralité seconde, néo-oralité, performance, contexte, art, patrimoine, autant que ceux de parole et de texte, sont mobilisés. Quant aux formes, il s'agira de relever aussi bien les formes simples (l'oralité dans les échanges quotidiens, dans les productions fonctionnelles, dans la communication ordinaire, etc.) que les formes élaborées, appartenant à la littérature orale, et déclinées en genres.

Les activités de cours se répartissent en enseignements théoriques et échanges d'observations et de réflexions.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral. Contrôle à mi-parcours, exposé et dossier sur l'exposé.

Second semestre de M1 (M1-S8)

ORAB446a : Circulation des textes entre oralité et scripturalité : Approches comparatistes, Aboubakr Chraïbi

L'un des genres oraux les plus répandus, le conte populaire, a longtemps servi aussi bien à la distraction, comme fiction, qu'à l'éducation, comme modèle ou exemple, favorisant une intégration implicite des individus, au niveau social, religieux ou politique. Il est devenu objet académique à partir du XIX^e siècle sous l'impulsion des folkloristes. Leurs travaux ont abouti, entre autres, à de vastes catalogues qui classent ce corpus à l'échelle internationale, permettant ainsi de suivre leur circulation entre plusieurs aires culturelles, époques et modes de représentations. Cependant, les contes ont donné lieu depuis la haute Antiquité à de belles pièces littéraires et ont continué à influencer non seulement la nouvelle et le roman mais aussi le théâtre, le cinéma, les arts, à tous les niveaux : l'objet du séminaire est d'étudier précisément de tels phénomènes.

Modalités d'évaluation : présentation orale de travaux de recherche ; dossier.

Premier semestre de M2 (M2-S9)

ORAA546a : Relations oralité-écriture : conte oral, conte transcrit, conte écrit, Frosa Pejoska-Bouchereau

La relation oralité-écriture est étudiée à travers l'exemple du conte, en suivant ses étapes historiques successives : (a) le conte oral ; (b) la vogue du conte et la naissance du conte de fées en France à la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; (c) le conte oral transcrit et (d) le conte littéraire. Nous analyserons la position antinomique que constitue la séparation entre l'oralité et l'écriture - entendue comme transcription plus ou moins fidèle du conte oral traditionnel, bien qu'elle se veuille le reflet exact de cette tradition. Ensuite nous verrons comment, de cette séparation, naîtra un genre de contes nouveau, le conte littéraire, lequel s'alimentera à la source de la tradition orale sans toutefois retomber dans le projet d'être une simple et pure copie de cette tradition, puisque se voulant un espace imaginaire original par le travail de l'écriture. Nous étudierons la naissance de la femme-auteure à travers le conte de fées. Enfin, nous porterons la réflexion sur l'imbrication de l'oral et de l'écrit et, à partir de l'exemple du conte chinois, sur une possible unité oralité/écriture qui ne repose pas sur la transcription mais sur la structure de la langue.

Modalités d'évaluation : dossier écrit, soutenu oralement (90% [50%+40%]), participation active (10%).

SPÉCIALISATION ORALITÉ

COURS CONSEILLÉS

ECO426D — Les poésies orales en Europe 1 - Frosa Pejoska-Bouchereau

Le cours a pour objectif l'étude diachronique des différents genres de poésie orale en Europe : poésie épique, poésie lyrique, ballades, berceuses et autres chants pour les enfants, poèmes dialogués, joutes oratoires, paroles mélodisées, etc., en contextes d'oralité primaire, mixte et seconde. La naissance de l'intérêt pour la « nature poésie » en Europe sera étudiée à travers l'œuvre de Perrault, Macpherson et l'Abbé Fortis. Les liens entre modernité, ossianisme, morlaquisme, romantisme et découverte de la poésie orale seront établis et analysés.

Prérequis : ce cours ne demande pas de prérequis.

Modalités d'évaluation : un dossier écrit, soutenu oralement, sur un genre de poésie orale d'un pays européen (90% [50%+40%] + 10% pour participation active)

ECO526D — Les poésies orales en Europe 2 - Frosa Pejoska-Bouchereau

Le cours étudie le passage de l'oralité à l'écriture dans les sociétés européennes à tradition orale. Nous analysons les influences et les traces de cette oralité dans les différents genres littéraires. Nous nous intéressons plus particulièrement à la survie de la poésie orale dans les différents modes d'expression littéraire, notamment le théâtre, ce genre à mi-chemin entre l'oralité et l'écriture. Nous définissons les fonctions de la poésie orale dans ces « formes mixtes » qui mêlent prose et vers, en nous interrogeant sur le sens de « ces formes enchâssées » dans les récits cadres. Enfin, nous nous interrogeons sur la place de ces « formes mixtes » dans la littérature.

Prérequis : ce cours ne demande pas de prérequis.

Modalités d'évaluation : un dossier écrit, soutenu oralement, sur une œuvre européenne relevant des « formes mixtes » (90% [50%+40%] + 10% pour participation active)

INFORMATIONS PRATIQUES



RESPONSABLES DES PARCOURS THÉMATIQUES ET DISCIPLINAIRES

COMMISSION DES TRANSVERSAUX (CTR)

DIRECTRICE : Françoise ROBIN

DIRECTEUR ADJOINT : Laurent COUMEL

contacts

francoise.robin@inalco.fr

laurent.coumel@inalco.fr

CODE	DISCIPLINE / THEMATIQUE	NIVEAU	RESPONSABLES PEDAGOGIQUES
ANT	Anthropologie	L-M	Rémi BORDES
		L	Marie CHOSSON
ART	Arts du monde	L-M	Stéphane SAWAS
ENJ	Enjeux politiques mondiaux	L	Lætitia BUCAILLE
		L	Damien SIMONNEAU
ENV	Environnement	L-M	Ornella PUSCHIASIS
		L	Laurent COUMEL
GSM	Genre et sexualités dans le monde / Problématiques mondiales du genre	L	Mérim CHEIKH
		M	Catherine GERY
		L	Margot HERMAN
HCM	Histoire connectée du monde	L	Laurent NESPOULOUS
		L	Paul WORMSER
HIS	Histoire	M	Anne Viguiér
LGE	Linguistique	L-M	Alexandru MARDALE
LIT	Littérature et traduction / Littératures du Monde	L-M	Alexandre PRSTOJEVIC
ORA	Oralité	L-M	Frosa BOUCHEREAU
		L-M	Hanitra ANDRIAMAMPIANINA
PHI	Philosophies d'ailleurs	L	Étienne NAVEAU
REL	Religion	L-M	Madalina VARTEJANU-JOUBERT
VMM	Violences, migrations, mémoires	L-M	Lætitia BUCAILLE



ADMINISTRATION - CONTACTS UTILES

GESTIONNAIRE COMMISSION DES TRANSVERSAUX

(choix des ateliers de pratique artistique, attestation de réussite aux parcours thématiques et disciplinaires)

sefor-ctr@inalco.fr

Scolarité (inscriptions administratives)

scolarite@inalco.fr

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

Pour toute question concernant les inscriptions pédagogiques, adressez-vous à votre secrétariat.

AFRIQUE - OCEAN INDIEN

AFRIQUE – OCÉAN INDIEN :	secretariat.afrique@inalco.fr	Bureau 3.41 A
--------------------------	--	---------------

ASIE et PACIFIQUE

ASIE DU SUD-EST – PACIFIQUE :	secretariat.ase@inalco.fr	Bureau 3.41 B
ÉTUDES INDIENNES, SUD-ASIATIQUES ET TIBETAINES :	secretariat.asu@inalco.fr	Bureau 3.41 B
ÉTUDES CHINOISES :	secretariat.chine@inalco.fr	Bureau 3.42
ÉTUDES CORÉENNES :	secretariat.coreen@inalco.fr	Bureau 3.41 B
ÉTUDES JAPONAISES :	secretariat.japon@inalco.fr	Bureau 3.42

EUROPE - EURASIE - RUSSIE

ÉTUDES RUSSES :	secretariat.russe@inalco.fr	Bureau 3.43
EURASIE :	secretariat.eurasie@inalco.fr	Bureau 3.44
EUROPE :	secretariat.europe@inalco.fr	Bureau 3.43

MOYEN-ORIENT - MAGHREB

ÉTUDES ARABES :	secretariat.arabe@inalco.fr	Bureau 3.41 A
ÉTUDES HEBRAÏQUES ET JUIVES :	secretariat.hebreu@inalco.fr	Bureau 3.41 A

MASTER LLCER

SECRÉTARIAT MASTER :	bureau-master@inalco.fr	Bureau 3.48
----------------------	--	-------------

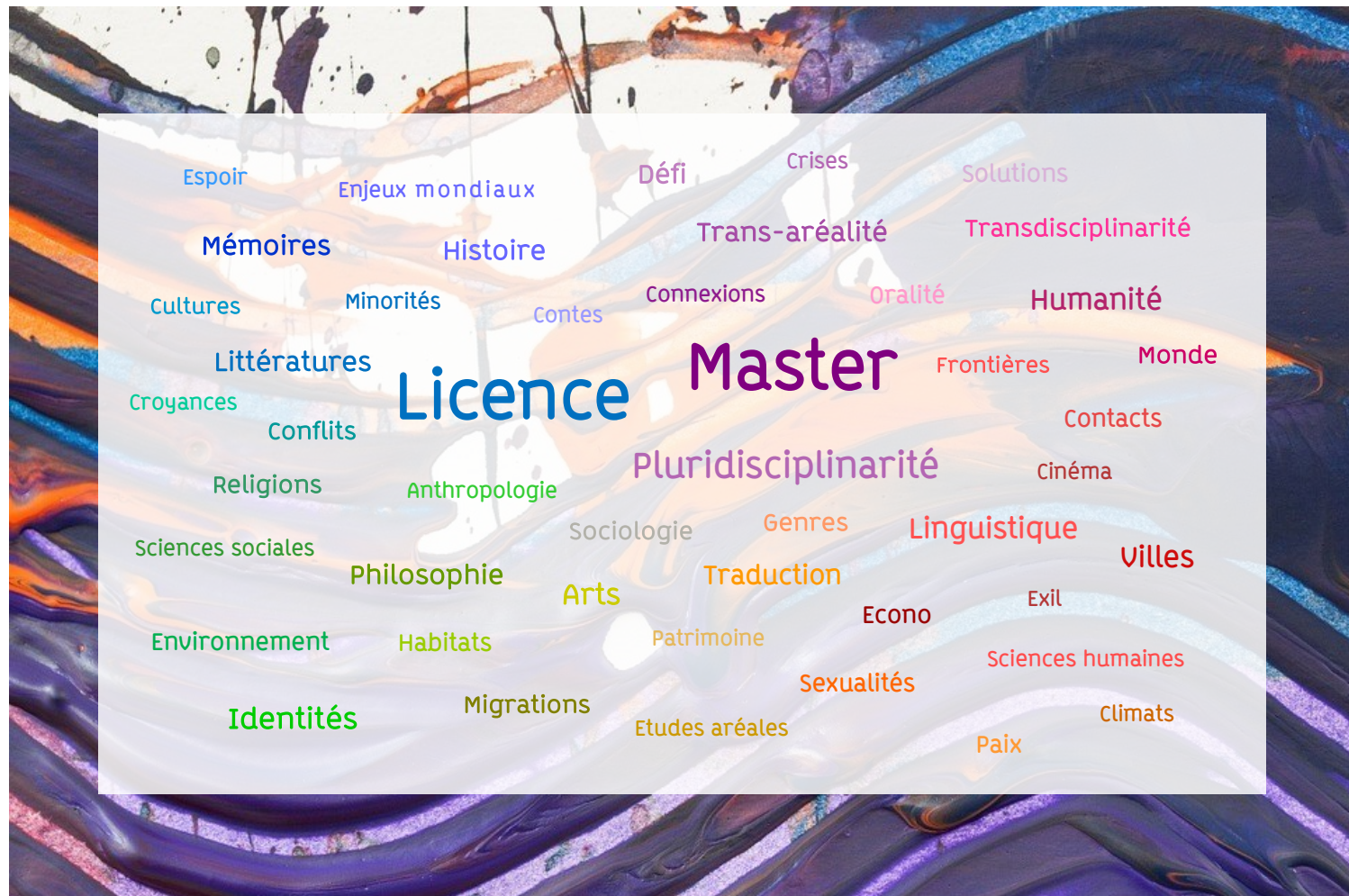
EMPLOIS DU TEMPS



<https://www.inalco.fr/emplois-du-temps>



<https://planning.inalco.fr>



A RETENIR

Réunion de rentrée et début des cours : septembre 2026

LIENS UTILES



Page des parcours thématiques et disciplinaires de Licence

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/licences/licences-parcours-thematiques>

Page des spécialisations thématiques et disciplinaires de Master

<https://www.inalco.fr/specialisations-thematiques-et-disciplinaires>



Page des départements

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filières-sections>

Candidatures et inscriptions

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filières-sections>

